

[LA MOBILITÉ]
PARTICULIERS

Crystal Studies

L'assurance des **étudiants internationaux**
2012-2013

ÉTUDES
VACANCES
STAGES
SÉJOURS AU
PAIR

Découvrez en vidéo pourquoi les étudiants
choisissent APRIL International Expat pour
s'assurer à l'étranger :



APRIL International s'engage avec
la Fondation pour la Nature et l'Homme
et l'association Handicap International



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !
www.facebook.com/AprilExpat
www.twitter.com/AprilExpat

 **IMPRIM'VERT®**
Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé


april
international

L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

Crystal Studies, l'assurance complète de vos études à l'étranger !

Crystal Studies est une solution d'assurance dédiée aux étudiants et enfants scolarisés, séjournant à l'étranger, pour une durée maximale d'un an à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Les frais de santé à l'étranger sont très variables d'un pays à l'autre et peuvent coûter très cher. Très souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable à l'étranger. En cas de problème de santé, vous aurez donc à régler vous-même les frais.

Si vous deviez faire face à des dépenses de santé ?

Vous êtes hospitalisé en urgence ? Vous vous rendez chez un médecin ?

Crystal Studies couvre vos dépenses de santé courantes ou imprévues dès le 1^{er} euro dépensé, sans franchise, et vous propose un règlement direct de vos frais d'hospitalisation : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !

Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

Vous êtes victime d'un accident : vous devez être rapatrié au plus vite ?

Vous êtes hospitalisé et attendez la venue d'un proche ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24, à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

Si vous causiez des dommages à autrui ?

Vous endommagez le matériel utilisé pendant votre stage ?

APRIL International vous couvre pour les dommages causés aux tiers au cours de votre vie privée ou de votre stage.

Vos avantages Crystal Studies

- Aucun délai d'attente, ni franchise sur les frais de santé
- Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation
- Le remboursement de vos frais de santé en 48h
- Une couverture valable dans tous les pays visités et lors des retours temporaires dans votre pays d'origine
- Des garanties conformes aux exigences des plus grandes universités internationales et des autorités pour un visa Schengen
- Un service de traductions et d'accompagnement juridique pour faciliter vos démarches administratives

À
PARTIR DE
25€
PAR MOIS

Nos équipes multilingues sont à votre écoute :

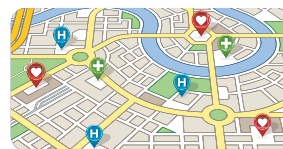


- **par téléphone** : + 33 (0)1 73 02 93 93 du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 (8h30 à 17h30 le vendredi) - Heure de Paris
- **par e-mail** : info@aprilmobilite.com
- **dans nos bureaux** : 110, avenue de la République
75011 Paris - FRANCE



Découvrez nos services exclusifs en **Amérique du Nord**

- Des réseaux de soins dans lesquels vous n'aurez pas à faire d'avance d'argent, nous réglons directement votre facture auprès de :
 - 5 000 hôpitaux
 - 490 000 médecins
 - 57 000 pharmacies
 - 840 000 professionnels de santé
- Un service de géolocalisation du prestataire de santé le plus proche
- Une ligne téléphonique à votre disposition 24h/24 pour répondre à toutes vos questions d'ordre médical
- Un service de consultation à domicile pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation



et nos services exclusifs en **France**

Vous bénéficiez d'une carte de tiers payant valable auprès de plus de 100 000 professionnels de santé partenaires. Celle-ci vous permet de ne plus faire d'avance d'argent pour les dépenses suivantes :

- vos médicaments en pharmacie
- vos consultations de médecins généralistes
- vos analyses
- vos radiographies



Garanties

Que ce soit pour une durée de 1, 2, 3,... 6,...12 mois, bénéficiez de garanties adaptées à votre profil d'étudiant international.

1 - FRAIS DE SANTÉ

Jusqu'à 200 000 € par année d'assurance

HOSPITALISATION	Hospitalisation médicale ou chirurgicale* : Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels
	Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux*	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours par an
	Règlement direct des frais lors d'une hospitalisation de plus de 24h	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24 (sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM)
	Chambre privée	jusqu'à 50 € par jour
SOINS COURANTS	Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels (limités à 130 €/an pour les consultations d'ophtalmologie et limités à 80% des frais réels et 5 séances/an pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux)
	Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
	Actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes* (suite à accident caractérisé)	100% des frais réels
	Soins dentaires d'urgence	jusqu'à 400 € par an
	Prothèses dentaires (suite à accident caractérisé)	jusqu'à 600 € par an
	Autres prothèses (suite à accident caractérisé) Optique : verres et monture ou lentilles (suite à accident caractérisé)	jusqu'à 500 € par an
	Forfait prévention : préservatifs	jusqu'à 20 € par an

* Soumis à accord préalable. Les actes en série sont soumis à accord préalable au-delà de 10 séances par année d'assurance.

DÉFINITIONS

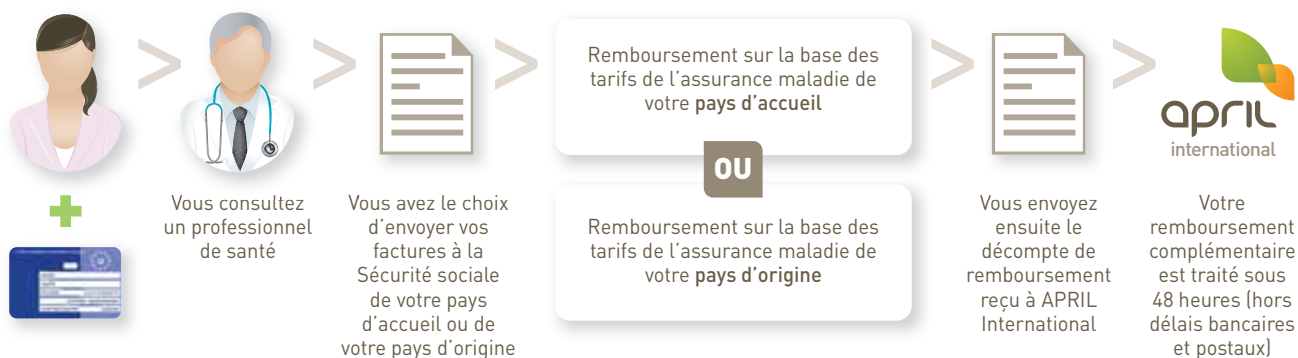
- **Accident caractérisé** : accident constaté par une autorité compétente présente sur le lieu de l'événement (forces de police, pompiers, ambulanciers-urgentistes) ayant délivré une attestation précisant les circonstances, la nature de la blessure ainsi que la date de l'accident.
- **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes une demande d'entente préalable accompagnée d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- **Forfait journalier** : part du prix de journée d'hospitalisation en France non prise en charge par la Sécurité sociale française.
- **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais.

Comment obtenir le remboursement de vos frais de santé ?

1 Vous optez pour des remboursements au 1^{er} euro



2 Vous optez pour des remboursements en complément de la CEAM



Quelques conseils avant de partir :

- ➔ Scannez ou photocopiez tous vos documents importants : visa(s), documents d'identité (passeport...), mais aussi billets d'avion ou permis de conduire international ; ceci facilitera vos démarches en cas de perte ou de vol,
- ➔ Vérifiez la date de validité de votre carte bancaire si vous partez avec,
- ➔ Conservez les reçus ou les factures relatives à vos effets personnels de valeur (appareil photo, ordinateur portable...), ceux-ci vous seront très utiles pour la déclaration d'un sinistre bagages,
- ➔ N'oubliez pas votre carte d'assuré ou vos références APRIL International afin de pouvoir nous joindre rapidement en cas de problème.

Retrouvez d'autres conseils et informations utiles sur nos pages Facebook :

Études & stages aux États-Unis, Études & stages en Angleterre, Études & stages en France, Études & stages en Australie, Études & stages en Chine



LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)

Elle atteste des droits des ressortissants européens à l'assurance maladie. Cette carte permet, lors d'un séjour temporaire dans un état membre, de bénéficier de la prise en charge sur place des dépenses de santé, selon la législation sociale et les formalités en vigueur localement. Sa durée de validité est de 12 mois.

Elle est utilisable dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (y compris les Iles Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, France (y compris la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane Française, la Réunion), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Garanties (suite)

2 - ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport médical, rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Présence d'un membre de la famille si hospitalisation supérieure à 6 jours	billet aller-retour + 80€ par nuit, maximum 10 nuits
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille	100% des frais réels
Retour anticipé en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	billet retour
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	frais d'envoi
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès	100% des frais réels
Frais de cercueil	jusqu'à 1 000 €
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 €
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	avance jusqu'à 1 000 €
Retour impossible	80€ par nuit, maximum 5 nuits
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an
Informations santé et voyage	3 appels téléphoniques
Retard de bagages	jusqu'à 200 €
Assurance vie étudiante	en cas de rapatriement médical, remboursement jusqu'à 200 € (frais de scolarité, de loyer et de transport)

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

3 - ASSISTANCE JURIDIQUE

Informations juridiques, pratiques et administratives	entretiens téléphoniques / e-mails
---	------------------------------------

Comment pouvons-nous vous aider ?



Vous profitez de la fin de votre année d'études au Canada pour découvrir les Montagnes Rocheuses. Au cours de la dernière descente, vous glissez sur le sol humide et vous vous cassez la jambe et avez de nombreuses contusions.

➔ Avec Crystal Studies, vous êtes évacué d'urgence par hélicoptère vers le centre hospitalier le plus proche et si votre hospitalisation se poursuit, nous ferons venir un membre de votre famille pour être à vos côtés.

Vous venez d'arriver en France pour une année d'échange et vous êtes un peu perdu entre toutes les formalités administratives qui vous attendent.

➔ Vous appelez la hotline juridique et administrative APRIL International et nos conseillers vous donneront toutes les clés et astuces pour ouvrir un compte bancaire en France, obtenir un permis de travail, comprendre votre bail de location d'appartement, vous accompagner dans vos démarches de visas...



4 - SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Mise en relation avec un psychologue clinicien

entretiens téléphoniques / e-mails

5 - RESPONSABILITÉ CIVILE vie privée, stages et locative

Dommages corporels

jusqu'à 4 500 000 € par sinistre

Dommages matériels et immatériels consécutifs

jusqu'à 460 000 € par an, dont 92 000 € pour les dommages immatériels, franchise de 75 €

Dommages matériels causés pendant le stage

jusqu'à 12 000 € par an, franchise de 75 €

Protection juridique - recours

jusqu'à 3 100 € par an, seuil d'intervention : 228 €

6 - INDIVIDUELLE ACCIDENT

Capital en cas de décès par accident

10 000 €, limités aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans

Capital en cas d'invalidité par accident

jusqu'à 40 000 €, franchise relative de 20%

7 - ASSURANCE BAGAGES

Au cours du trajet aller-retour et pendant le séjour en cas de perte, vol, destruction suite à explosion, incendie, dégâts des eaux

jusqu'à 1 600 €, franchise de 15 € par sinistre, garantie limitée à 50%, soit jusqu'à 800 €, pour les objets précieux

8 - REPORT DE DÉPART

Remboursement des pénalités appliquées par les compagnies aériennes pour modification de date de vol de départ ou de retour

jusqu'à 100 €, billet d'avion uniquement



Vous partez comme fille au pair en Australie. Tout se passe à merveille, vous êtes très bien accueillie par la famille et les leçons de français que vous donnez aux 2 enfants leur permettent de bien progresser. Au bout de la 3^{ème} semaine de votre séjour, vous trébuchez et renversez sans le vouloir une statue antique très chère.

→ Grâce à votre **garantie responsabilité civile**, votre famille d'accueil recevra une indemnisation pour le remplacement de la statue et votre séjour se poursuivra dans les meilleures conditions !

Vous êtes en stage au Brésil et vous vous faites voler votre sac à dos pendant une sortie à Rio. Tout est perdu : votre ordinateur portable, votre appareil photo et, le plus important, votre passeport avec votre porte-monnaie.

→ **APRIL International** vous conseille sur les démarches à effectuer pour refaire vos documents et vous propose une avance d'argent pour faire face aux dépenses en attendant que vous receviez votre nouvelle CB. Vous recevez également une indemnisation pour vos effets personnels perdus.



Les coûts de santé à l'international

Les coûts de santé varient fortement d'un pays à l'autre et peuvent parfois réserver de mauvaises surprises. Avec Crystal Studies, votre santé comme votre budget seront protégés.



Martin effectue son stage de fin d'étude à **New-York**. Suite à une crise d'appendicite, il est hospitalisé et opéré en urgence. Combien aurait-il dû régler sans assurance ?

→ **13 000 USD**



Mathilde est fille au pair pour un an dans une famille en **Espagne**. Elle doit consulter un ORL. Combien coûte une consultation de spécialiste dans le secteur privé à Madrid ?

→ **90 €**

Antoine poursuit son Master à l'université de **Mexico**. Il se casse le pied lors d'une visite de la cité de Teotihuacan. Combien coûtent les soins d'une fracture et la rééducation qui s'ensuit au Mexique ?

→ **12 000 €**



Pendant son année Erasmus à **Berlin**, Émilie glisse sur une plaque de verglas et tombe violemment sur le sol. Elle doit rester 3 jours en observation à l'hôpital pour un traumatisme crânien et effectuer un scanner de contrôle. Quel est le montant de sa facture d'hospitalisation ?

→ **1 480 €**



Pendant son semestre en **Australie**, Marion a un accident de voiture. Elle doit être transportée d'urgence à l'hôpital de Melbourne. Combien coûtent son hospitalisation puis son rapatriement ?

→ **23 000 €**



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre service médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle.

COTISATIONS mensuelles TTC

Pour toute date d'adhésion antérieure au 01/10/2013.

Des frais de mensualisation de 3 € par mois s'appliquent en cas de paiement mensualisé. Ils s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Le paiement mensualisé n'est pas proposé si votre séjour comporte un demi-mois.

Niveau de couverture	Type de couverture	Durée (min. 1 mois, max. 12 mois)	0-30 ans	31-40 ans
Formule Complète : Garanties 1 à 8	Couverture au 1 ^{er} euro	15 jours	29 €	49 €
		1 mois	40 €	69 €
	Couverture en complément de la CEAM	15 jours	22 €	37 €
		1 mois	32 €	54 €
Formule Mini : Garanties 1 et 2 seulement	Couverture au 1 ^{er} euro	15 jours	25 €	40 €
		1 mois	33 €	53 €
	Couverture en complément de la CEAM	15 jours	18 €	29 €
		1 mois	25 €	39 €

i La couverture en complément de la CEAM est disponible pour les enfants et les étudiants couverts par le régime obligatoire de Sécurité sociale d'un pays de l'Union Européenne ou en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein. **Pour en bénéficier, vous devez vous procurer avant votre départ auprès de votre Caisse de Sécurité sociale la Carte Européenne d'Assurance Maladie, que vous présenterez à l'instance médicale du pays de séjour. APRIL International ne rembourse dans ce cas qu'en complément, sur justificatifs des prestations du régime obligatoire.**

i À la différence de la Formule Complète, la Formule Mini ne couvre pas l'intégralité des situations délicates pouvant se présenter à l'étranger. C'est une formule de base mais APRIL International vous recommande la Formule Complète.

SPÉCIAL POUR LES JEUNES À L'ÉTRANGER, DES GARANTIES EXCLUSIVES !



Des difficultés de compréhension d'un document en langue étrangère ?

Un contrat de bail en allemand, un contrat de travail en anglais, une attestation de votre université d'accueil en chinois... Sur simple demande de votre part, nous prenons en charge la traduction de divers documents administratifs ou juridiques.

Des questions sur un visa, un permis de travail ? Comment ouvrir un compte bancaire à l'étranger ?

Notre hotline multilingue est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique et juridique.

Votre lave-linge fuit et engendre un dégât des eaux dans l'appartement situé au-dessous du vôtre ?

Grâce à votre garantie responsabilité civile locative, nous prenons en charge les dommages causés à l'appartement de votre voisin.

Vous causez des dommages matériels pendant votre stage de fin d'études à l'étranger ?

Avec l'extension vie professionnelle - stages de votre garantie responsabilité civile, vous êtes couvert si vous causez des dommages au matériel utilisé pendant votre stage.

Fonctionnement du contrat

Informations pratiques avant de souscrire

À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

- à tout étudiant ou scolaire ou jeune au pair âgé de moins de 41 ans, séjournant à l'étranger,
- à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

Vous êtes couvert partout dans le monde (y compris dans votre pays de nationalité pour des séjours temporaires).

En cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM, vous êtes couvert dans tous les pays de l'Union Européenne, en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein (ainsi que dans votre pays de nationalité pour des séjours temporaires).

Certains pays peuvent être exclus en fonction des événements qui s'y déroulent. La liste complète des pays exclus est disponible sur demande au +33 (0)1 73 02 93 93.

QUELLE EST LA DURÉE MAXIMALE DU CONTRAT ?

Le contrat Crystal Studies peut être souscrit pour une période d'un mois minimum et de 12 mois maximum. Il est renouvelable avec l'accord des assureurs 3 fois maximum, à condition que vous poursuiviez vos études ou votre séjour au pair.

COMMENT SOUSCRIRE ?

- 1 Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe.
- 2 Joignez une photocopie de votre carte étudiante ou attestation de scolarité en cours de validité (si vous partez dans le cadre d'un séjour au pair, veuillez joindre à votre demande une copie de votre contrat de placement avec la famille-hôte).
- 3 Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

Vous pouvez également souscrire votre contrat en ligne, vous recevez alors dans les minutes qui suivent votre attestation d'assurance par e-mail.

ET SI MON VOYAGE EST ANNULÉ OU MODIFIÉ ?

En cas d'annulation de voyage, nous vous remboursons la cotisation, à condition que nous en soyons prévenus par écrit avant la date d'effet des garanties et que nous soient retournés les originaux du Certificat d'adhésion et éventuellement de la carte APRIL International.

En cas de retour anticipé et définitif dans votre pays de nationalité, vous devez nous faire parvenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, un justificatif attestant votre retour définitif (quittance d'électricité, de gaz ou télécom,...). Nous mettrons fin à votre contrat et vous rembourserons la cotisation trop perçue.

Des services

pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'étranger

... EN LIGNE



VOTRE ESPACE
CLIENT

Si vous êtes assuré, vous pouvez consulter :

- vos décomptes de remboursement,
- vos garanties et vos conditions générales,
- vos coordonnées personnelles et bancaires.

Si vous êtes adhérent, vous pouvez :

- consulter vos coordonnées personnelles et celles de votre assureur-conseil,
- consulter l'état de vos cotisations et votre mode de règlement,
- payer vos cotisations en ligne par carte bancaire.

SERVICES DE TIERS PAYANT ÉTENDUS

VOUS PARTEZ AUX ÉTATS-UNIS ? VOUS VOUS RENDEZ EN FRANCE PLUS DE 6 MOIS ?

Bénéficiez des services exclusifs spécifiquement développés pour simplifier vos démarches et préserver votre budget !

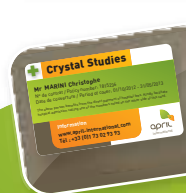
Pour toutes vos dépenses de santé courantes (pharmacie, consultations de médecins, analyses, radios) auprès de nos prestataires médicaux partenaires, vous n'avez rien à régler, nous payons votre facture à votre place !



LE RÈGLEMENT DIRECT DE VOS FRAIS D'HOSPITALISATION

Si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

(sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM)



VOTRE CARTE D'ASSURÉ

ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- bénéficier d'une prise en charge sans avance de frais en cas d'hospitalisation de plus de 24h (sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM),
- déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- accéder aux services de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos coordonnées personnelles : nom, prénom(s) et numéro de contrat.



APRIL INTERNATIONAL S'ENGAGE

Pour participer à la préservation de l'environnement et pour améliorer le quotidien des populations défavorisées dans le monde, APRIL International s'engage aux côtés de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de l'association Handicap International.

Vous pouvez, vous-aussi, faire un don à l'une de ces associations en choisissant dès maintenant de verser :

- la somme de 5, 8 ou 12 € avec votre cotisation ou,
- les centimes de vos remboursements frais de santé.

APRIL, changer l'image de l'assurance

À sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 6 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3800 collaborateurs et 45 sociétés du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.



APRIL International, spécialiste de l'assurance internationale depuis près de 40 ans

Nos engagements

- Une haute qualité de gestion : nous traitons les souscriptions en 24h et vos demandes de remboursements en 48h
- Des équipes multilingues à votre disposition
- Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une **gamme complète et modulable de solutions d'assurance**, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

april international | expat

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info@aprilmobile.com - www.april-international.com

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.